

# LA LETTRE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES



## L'édito de décembre

L'année 2020 se termine. Elle aura été un moment de vérité pour l'État et les collectivités locales dans la gestion des crises. D'une part, elle aura révélé les limites des politiques néolibérales qui ont cassé l'hôpital public. Ces politiques de rationalisation des offres de soins ont entraîné la fermeture de nombreux lits, et la Sarthe n'y a pas échappé. Cette crise aura mis en avant le courage des professionnels de santé qui, malgré les risques sanitaires considérables, se sont mobilisés pour sauver des vies. Nous les remercions à nouveau et leur réaffirmons notre soutien.

D'autre part, 2020 aura été une année record en terme de chaleur. En Sarthe, le mois de septembre a été marqué par un record de température et le mois de novembre par un record d'ensoleillement. Malgré ce contexte, nous continuons à être dans l'action et participons à l'émergence de nombreux projets engagés dans la transition écologique et sociale.



# Sur le terrain



## TOUS À VÉLO !

**Thierry Touche, conseiller communautaire en charge du Plan Vélo, vous présente le chaussidou entre Allonnes et Saint-Georges-du-Bois.**



Pour voir la vidéo : <https://twitter.com/i/status/1336262884314189825>



## ERADICATION DES CHAUDIERES POLLUANTES.

En séance du Conseil Communautaire, Jacques Gouffé, vice-président de Le Mans Métropole, a présenté une délibération concernant l'éradication des chaudières polluantes du territoire.

Vous le savez, notre collectivité est engagée au côté du Pays du Mans dans la mise en oeuvre d'un Plan Climat Air Energie territorial. L'un des axes de ce plan s'attache à favoriser un développement résidentiel et tertiaire sobre en carbone. Il s'agit d'accompagner les particuliers vers la transition énergétique et environnementale.

Parmi les leviers identifiés pour agir, en écho aux annonces gouvernementales d'éradiquer sous 10 ans le chauffage au fioul, figure le remplacement des chaudières polluantes par des chaudières de nouvelles générations plus performantes. C'est-à-dire des chaudières moins consommatrices d'énergie, mais aussi moins émettrices de polluants dans l'atmosphère.

L'enjeu porte sur un potentiel de conversion de 2150 chaudières. En perspective, un marché de 10 millions d'euros au bénéfice de l'économie locale.

Plus d'info :

<http://extra.lemans.fr/deliberations/lmm/20201217/Documents/39-Deliberation.pdf>





## LES JARDINS DE LA CATHÉDRALE.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre, les élu.e.s écologistes ont voté favorablement pour le lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la définition d'un programme d'aménagement des Jardins de la Cathédrale Saint-Julien. La création d'un jardin au chevet de la Cathédrale permettra d'ouvrir au public l'espace situé entre l'enceinte médiévale, l'enceinte antique et le chevet de la Cathédrale. Pour Nathalie Buchot, maire-adjointe, les jardins sont un espace méconnu des Mancelles et des Manceaux. "Cet espace devra être un lieu d'harmonie architecturale où il sera agréable de se ressourcer. Ce sera un espace patrimonial ouvert, de plein air où il y est prévu un aménagement urbain végétalisé qui mettra en valeur le propos historique"

Le végétal a principalement deux fonctions :

Une fonction d'agrément. Avec des circulations douces basses et hautes, il y sera agréable de se promener, de visiter, de se ressourcer. Les sens de chacun seront mis en éveil. Le sous-sol archéologique est peu profond, 60 cm, aucun arbre ne peut y être planté et aucun jeu urbain ne sera posé. Il est imaginé un jardin sensitif.

Une fonction architecturale. Le végétal essentiellement basé sur des couvre-sols assurera une mise en scène de conjugaison du passé et du futur. L'aménagement végétal donnera des clefs immédiates de lecture.

Plus d'info :

<http://extra.lemans.fr/deliberations/vdm/20201217/Documents/2->

# Nous suivre :

Sur Facebook : @elusecoloslemans

Sur Instagram : @Elus\_Ecolo\_Le\_Mans

Sur Twitter : @ElusEcoloLeMans

# Agenda :

Conseil Municipal : jeudi 21 janvier.

Conseil Communautaire : jeudi 28 janvier.

## CONTACT :

Groupe des élu.e.s écologistes

Hôtel de Ville - CS 40010 - 72039 Le Mans Cedex 9

Téléphone : 02 43 47 38 01.

Courriel : [elus.verts@lemans.fr](mailto:elus.verts@lemans.fr)